

## VIGILANCE CHOUETTE !

Une chouette hulotte semble avoir élu domicile sur la falaise du désert de l'écureuil ! Afin de préserver sa nidification et l'envol des jeunes dans les meilleures conditions possibles, voici quelques informations sur son cycle de vie et les recommandations à suivre !

La chouette hulotte est un rapace nocturne de taille moyenne, d'environ 40 centimètres pour 1m d'envergure. Les adultes sont tachetés gris, brun et les jeunes sont très duveteux, gris-brun. On peut entendre son hullement vibrant et tremblant en toute saison, les juvéniles crient de mai jusqu'en été. Cette chouette est plutôt forestière mais peut également se retrouver dans les villes et villages. Durant la journée, elle est discrète et somnole dans son abri. Son activité nocturne débute peu après le coucher du soleil et dure jusqu'au lever de ce dernier. Elle alterne alors les périodes de chasse avec du repos et des séances de cris. Courant mars, la femelle pond entre 2 à 7 œufs, durant la couvaison elle sort peu et le mâle lui apporte des proies. Les jeunes quittent leur cavité de naissance âgés d'environ un mois, il est très probable qu'à cette période ils commencent à quitter le nid et tombent par terre, les adultes continuent alors à les nourrir directement au sol. **Durant cette période (fin avril et courant mai), il ne faut pas les ramasser !** Lorsqu'ils pourront voler et seront autonomes pour se nourrir, vers l'âge de trois mois, les jeunes s'émanciperont.

**Merci de tenir vos chiens en laisse à proximité du parking et du mur d'escalade afin d'éviter toute rencontre avec les jeunes oiseaux !**

Si toutefois une jeune chouette est trouvée blessée ou dans un lieu la mettant en danger, merci de contacter le centre de sauvegarde de la faune sauvage le Tichodrome au [04 57 13 69 47](tel:0457136947).

